

Appel d'Offres N°01 /Commune Rurale deFranwalia / 24 / 02/2021

1. En application de l'article 165 de la loi portant code minier, le Gouvernement de la République de Guinée a rétrocédées 15% des recettes fiscales minières à travers le Fonds National de Développement Local (FNDL) dont la gestion est assurée par l'Agence Nationale de Financement des Collectivités (ANAFIC). Il est prévu qu'une partie de ce fonds soit utilisée pour financer les Programmes Annuel d'Investissement (PAI) afin d'appuyer les efforts de développement des Collectivités locales dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

2. La Commune Rurale de Franwalia ayant bénéficié d'un financement du Fonds National de Développement Local (FNDL), invite les Prestataires éligibles, à présenter des offres pour la réalisation des travaux suivants:

Lot unique : Réalisation d'une clôture semi-grillagée de 400ml au centre polyvalent de Franwalia plus aménagement intérieur et son équipement en photovoltaïque, dans la Commune Rurale de Franwalia.

3.Le financement des travaux est assuré par le fonds National de Développement Local (FNDL) à hauteur de 100% du montant des travaux.

4. Le dossier d'appel d'offre peut être obtenu au siège de la Commune Rurale de Franwalia ou au Service Régional de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités (ANAFIC) de Kankan contre un reçu déversement bancaire de **Deux Cent Mille francs Guinéens (200 000GNF) non remboursables versé dans le compte bancaire de la Commune Rurale de Franwalia :**

Adresse complète de la Banque : SGBG

Numéro du compte : N° 03774700001-76

Du 24/02/2021 au 26/03/2021 de 8 h 30 mn à 16h 30mn,

5. Le présent appel d'offres s'adresse aux soumissionnaires de droits guinéennes répondant aux conditions ci-après.

a- Etre inscrit au registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM) ou avoir un Agrément et être en règle avec la législation fiscale et sociale du pays.

b- Avoir réalisé au moins Trois (3) travaux similaires ou disposé d'un personnel qualifié dont un chef d'équipe d'au moins dix ans (joindre le CV, les copies des diplômes et attestations légalisés.

c- Avoir ou pouvoir louer l'équipement nécessaire pour les travaux.

d- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen certifié des trois (3) dernières années ou disposer de liquidités ou de facilités de financement d'au moins 30 % du montant de l'offre délivrée par une institution financière.

e- Avoir un compte dans un établissement Bancaire de la place.

6- Présenter une Caution de soumission de : **Six Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Mille Six Cent (6 990 600 FG) Francs Guinéens**. Cette caution de soumission doit être matérialisée par un chèque de banque ou une lettre de caution de soumission délivrée par une banque ou une assurance, libellée au nom de la Commune Rurale de **Franwalia**.

7. Un historique de contentieux judiciaire ou d'arbitrage fréquents prononcé contre le soumissionnaire ou l'un des partenaires d'un groupement d'entreprise pourrait entraîner sa disqualification ;

8. Les offres des soumissionnaires devront être déposées au siège de la Commune Rurale à l'adresse ci-après : A Monsieur le Maire de la Commune Rurale de **Franwalia** au plus tard le **26/03/2021** à **10 heures précises**. Les offres en retard seront rejetées. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **10 h 30 mn précises**. Les offres des soumissionnaires seront valables pour 120 jours à compter de la date d'ouverture des Plis.

Franwalia le, 24/02/2021

Le Maire de la Commune


Almamy CAMARA

